

Compte-Rendu de la RIS spéciale Remplaçant·es

Le Snuipp-FSU a organisé le 23 mars dernier une Réunion d'Informations Syndicales spéciale remplaçantes.

Une douzaine de collègues ont répondu présent·es, et notamment des collègues de plusieurs circonscriptions du département (Bressuire, Melle Parthenay, Niort), ce qui nous a permis d'avoir une vision d'ensemble des réalités de terrain.

Plusieurs problématiques ont été soulevées :

Historique

La suppression des différentes missions de remplacement ces dernières années, au profit d'une brigade départementale, a profondément changé les missions et le travail des remplaçant·es.

Il existait autrefois des postes de ZIL, de brigades « formation », de brigades « ASH » qui permettaient à chacun·e, selon ses préférences, de postuler pour obtenir en priorité des remplacements différents. Désormais, nous n'avons plus que des brigades départementales qui peuvent être envoyées indifféremment sur tout type de remplacement, et sur des lieux de plus en plus éloignés de l'école de rattachement.

Le précédent DASEN avait créé des postes de brigades « soutien aux équipes », puis le DASEN actuel a créé en plus des postes de brigades « soutien à la direction d'école ».

Depuis cette année, ces postes ne sont plus profilés, et ce sont les IEN qui choisiront un·e volontaire pour être envoyé·e en priorité sur des missions de remplacement de ce type.

État des lieux

Etre remplaçant·e, c'est accepter de ne pas savoir le matin où et dans quel niveau on va enseigner, ou bien accepter d'être envoyé·e au pied levé pour un remplacement long dans n'importe quel niveau. Il faut faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour changer régulièrement de locaux, de méthodes, de niveaux, pour trouver les documents, respecter un tant soit peu les habitudes de classe ...

L'une des craintes des enseignant·es remplaçant·es concerne notamment les PAI qui ne sont pas toujours facile à trouver dans les classes et qui peuvent être lourds de conséquence si ils ne sont pas appliqués.

Les remplaçant·es pendant la crise COVID ont été aussi particulièrement exposé·es. Malheureusement, cela a renforcé le sentiment d'être utilisé·es parfois pour garder les enfants. Notamment, au cours du mois de mars, plusieurs remplaçant·es ont été appelé·es pour remplacer 2 enseignant·es absent·es, ou pour prendre en charge 2 classes de CP dédoublées en même temps, ou bien encore, pour remplacer au dernier moment dans des classes où il n'y avait que très très peu d'élèves.

Il a été difficile pour les remplaçant·es de récupérer les masques normalement fournis par l'administration. Pas de masques FFP2 alors qu'ils sont amené·es à remplacer aussi en maternelle.

La problématique des doubles remplacements dans une même journée a aussi été abordée, car parfois l'administration envoie les personnels sur 2 écoles différentes dans une même journée et un seul des deux déplacements (le plus éloigné normalement) est remboursé.

Cette disposition est prévue par les textes, nous avons vérifié avec le SNUipp-FSU national, et ce n'est pas attaquant.

Si les remplaçant·es ne se plaignent pas des rapports qu'ils ont avec les personnels du bureau des remplacements, il est dommage que les référent·es changent régulièrement, et dommage aussi qu'aucune réunion ne soit organisée, même en visio, afin d'échanger sur le fonctionnement du

bureau du remplacement. Les plus anciennes d'entre nous regrettent cependant le temps où les remplacements étaient gérés par les secrétaires de circo qui connaissaient bien les écoles et les personnels. Un souhait est aussi de pouvoir formuler des préférences en début d'année pour, le cas échéant, être positionné·e plutôt sur des remplacements qui correspondent à ces préférences. Il a aussi été demandé que tous les remplaçant·es du département puissent se positionner sur les remplacements de décharges de direction des petites écoles (ce qui n'est pas le cas sur toutes les circonscriptions).

Les remplaçant·es présent·es ont aussi fait part de leur besoin en formation. En effet, la spécificité des missions de remplacement mériterait amplement un temps dédié. Malheureusement, le ministre ne l'entend pas de cette oreille puisque désormais, quasiment toutes les animations sont imposées. C'est bien dommage, d'autant que quand il s'agit de « former » sur les priorités nationales comme la laïcité par exemple, cela pose moins de problèmes.

D'un point de vue administratif, nous avons rappelé que les remplaçant·es qui effectuent plus d'heures en raison des emplois du temps différents d'une école à l'autre doivent les récupérer en fin d'année. L'inverse n'est pas vrai, si vous effectuez moins d'heures, vous n'avez pas à en faire plus par la suite.

Vous pouvez bénéficier des indemnités qui correspondent au poste sur lequel vous remplacez (ASH, direction ...) selon certaines conditions. Nous vous invitons à nous contacter au SNUipp-FSU si vous avez des questions.

Concernant l'ISSR, tous·tes ont fait la demande que cette indemnité soit revalorisée, mais ce combat se joue au niveau national. C'est une demande que notre section va porter auprès du SNUipp-FSU national, bien entendu.

Un collègue actuellement brigade « soutien » nous a expliqué les tenants et les aboutissants de son poste. Mais il nous a surtout expliqué que ce poste n'allait plus exister et que ce serait désormais l'EN qui choisirait, parmi les volontaires, une personne pour effectuer en priorité ces missions de soutien aux équipes. Nous ne savons pas encore comment les collègues seront choisi·es. Nous avons pu constater depuis qu'aucune distinction n'apparaissait dans les documents du mouvement. Il n'y a donc plus que des brigades dans tout le département.

Nous avons aussi rapidement parlé de l'application Andjaro imposée aux services de notre département. Cette application ne devrait pas, dans un avenir proche, modifier beaucoup de choses dans la gestion du remplacement que nous connaissons. Mais ce que nous craignons, c'est que cet outil permette sur le plus long terme un flicage des remplaçant·es et qu'il déshumanise les rapports avec l'administration. Actuellement, le remplacement est toujours géré par plusieurs personnels administratifs, mais il y a fort à parier que d'ici quelques années, une seule personne suffise pour suppléer l'application. De plus, nous invitons les remplaçant·es à être très méfiant·es avec l'utilisation de l'application et surtout la transmission de leur numéro de téléphone. C'est la porte ouverte au géotracing et à toutes les dérives que l'on peut imaginer. On pourrait encore une fois se faire taxer d'alarmistes, mais malheureusement, nous préférons être prudent·es en ces temps où le new management public fait des ravages!

Suite à cette réunion d'informations syndicales, nous avons rencontré l'administration en audience (le DASEN étant confiné, il n'était pas présent, nous avons été reçues par M. Stoll, Mme Nedellec et M. Sanchez - voir le CR de cette audience)

Nous avons porté les demandes des personnels remplaçants. Bien entendu, tout ne sera pas suivi d'effet, mais nous espérons au moins permettre certaines améliorations. Normalement, une note a été envoyée aux remplaçant·es pour qu'ils puissent plus facilement récupérer des masques. Nous rappellerons à l'administration en temps voulu la demande d'avoir une réunion de rentrée dédiée. Pour ce qui est des formations, on peut toujours rêver ...